



Commission Régionale

Gestion des compétitions - Pôle féminines

**Compte-rendu de la réunion Commission
Gestion des compétitions Féminines du 22 janvier 2024
A Villeneuve d'Ascq**

Présents : Joëlle DOMETZ-RIGAUT, Micheline GOLAWSKI, Éric FRELING, Onofrio PAVONE

En Visio : Gilles COUSIN

Technicien présent : Franck GONCALVES

1) Championnat U16 F R1 / R2

Pour rappel, comme stipulé dans le PV du 23 novembre 2023,

U16F R1 : La commission acte la fin de la première phase pour le 20 janvier 2024. Pour la seconde phase elle sera constituée de 3 poules de 6 équipes suivant le résultat de la première phase et par zone géographique.

U16F R2 : La commission acte la fin de la première phase pour le 20 janvier 2024 au vu des scores et des écarts de niveau entre les équipes suite à des groupes sans mode de brassage,

La commission a effectué un classement au quotient dans les poules ou les équipes n'ont pas le même nombre de matchs joués.

U16F R1 seconde phase / 3 poules de 6 équipes

Poule A

Dunkerque Usl , Calais Racing Club, Cambrai Amérique, Saint Amand FC, Amiens SCF, Pont STE Maxence

Poule B

Roubaix Wervicq Rcf, Marcq en Baroeul O, Pays ST Omer Us, Marly Usm, Lillers Fc, Capelle Dunk ENT

Poule C

GPT Féminin Bcv Laon, Maubeuge Us, Gauchy Grugies Fc, Beauvais Oise As, Choisy Au Bac, Hénin-Beaumont FCF

U16F R2 seconde phase / Constitution des poules de 6 équipes

Poule A

Villeneuve d'Ascq Ff, Vermelles Us, Boulogne S/Mer Usco, Croix Fic, Steenvorde As, Tourcoing Us

Poule B

Chambly Oise, Senlis Usm, Chevrières Grandfres, Soissons Ifc, Ent NogentLaignevill, Ent US Pont Estrées

Poule C

Longueau Esc, Albert Usoaas, Hénin-Beaumont FCF2, Douai SC, Liévin O, Noeux Les Mines Us

Poules D

Lambersart Uf, Lesquin Us, Merignies Ol, Bondues Fc, Erquinghem Lys Cs, Hazebrouck Sc



Poule E

Lomme Délivrance Sr, Pérenchies Usf, Bergues Rc, Marcq En Baroeul O 2, Villeneuve d'Ascq Ff 2, Seclin Fc

La deuxième phase se déroulera en 10 journées aller/ retour
Début de la deuxième phase le 11 février 2024

U18F

La commission envisage de réunir les clubs pour faire un état des lieux de la saison 2023/2024
Les modalités de cet échange seront communiquées prochainement.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel Juridique dans un délai de sept (07) jours à compter de la notification officielle de la décision contestée.

Micheline GOLAWSKI
Secrétaire

Joëlle DOMETZ-RIGAUT
Présidente